

CTPL du 20 octobre 2009 :

L'Organigramme de la DRFiP 76 est arrivé.

Voici (document en annexe sur site) **l'organigramme de la nouvelle Direction** qui devrait voir le jour le 1^{er} novembre...si les stylos du Président de la République (décret), du Ministre (arrêté) et du DGFIP (décision) ne tombent pas en panne sèche !..

Cependant, le Trésorier Payeur Général (futur Administrateur Général...) a donné l'assurance aux membres du CTPL (et de la réunion informelle du matin –ex Impôts et ex Trésor-) qu'il accordait la **journée du 2 novembre en autorisation d'absence** pour les agents au forfait (eux seuls étant directement concernés, les agents soumis au système de pointage ont d'office la journée comptable). Le temps de la mise en place officielle – après parution au journal du même nom, et la date pourrait intervenir celle du 5 ou 6 ou 7, etc..

Ce qu'il faut retenir en priorité de cet organigramme : 3 pôles : 2 métiers , 1 transverse. Deux Directeurs ont les « pleins pouvoirs » quant à leur secteur respectif, madame ROGER pour la Gestion Publique et monsieur LE ROUX pour la Gestion Fiscale.

Monsieur MORICEAU est le Directeur du pôle Pilotage et Ressources. A la question de FO sur son rôle de « prestataire de service » des deux autres Directeurs, le TPG a précisé qu'il serait au service de ses collègues pour certaines de leurs demandes (exemple type : l'équipe de renfort !..), il devra donner son avis sur les possibilités, ses collègues devront parfois revoir leurs prétentions (à la baisse) si la demande ne peut aboutir en l'état. En cas de litige, l'AG (Administrateur Général) tranchera. (ndlr : nous l'avons dit au TPG pendant le CTPL, le terme TPG nous allait bien...mieux que l'AG !).

Le TPG souligne qu'il n'existe cependant pas de hiérarchie entre ces 3 pôles, les décisions seront collégiales.

Pour le TPG, cet organigramme a un cadre assez fixe mais il peut évoluer quant au contenu, au fil du temps.

Nous avons marqué notre surprise de voir le **Pôle National Recouvrement** rattaché au Pôle Pilotage et Ressources... Le TPG nous a alors informé qu'il était en fait prochainement repris par...l'ENT. Il a précisé à notre demande que les collègues en poste sur cette structure seraient repositionnées sur des emplois en Seine Maritime.

Nous avons marqué notre interrogation sur le **positionnement dans certaines divisions de 2 « gradés »**... est ce utile, n'y a t'il pas doublon ?

Le TPG pense que non, chacun aura son secteur de compétence propre....

Nous avons réitéré notre énième demande de **mise à jour du site Magellan** !!!... Le TPG a décidé de confier cette mission à la nouvelle responsable de communication (Mme BRODIER).

Projet d'installation et d'opérations immobilières au démarrage de la DRFiP:

en l'état, la Direction Générale a suspendu le projet de travaux sur l'aile **St Hilaire** (Cité Administrative). En effet, des évolutions fortes devraient intervenir dans les prochains mois... Centre des Pensions, quid de Rouen ?, CHORUS qui prend de l'ampleur et on peut envisager des emplois supplémentaires... Evolution de Liaison Rémunérations..... Bref, il est urgent d'attendre un peu avant de donner le feu vert à un projet qui peut voler en éclats d'ici quelques semaines...

Sur ce point, il est évident qu'il est préférable d'attendre !... Pour notre Syndicat, il n'y a pas urgence !!

Nous avons demandé qu'un **calendrier précis** ainsi que les **localisations des services et agents concernés** soient communiqués, car tout est flou, imprécis.. Du moins pour les collègues (concernés bien souvent) qui ne sont pas dans le secret des Dieux !...

Le TPG a donné son accord à notre demande...(affaire à suivre de très prêt !).

Horaires variables sur les sites « Jean Moulin »(TG/ Cité) et « Pasteur »

Les règles de vie quotidiennes dans les services fusionnés s'appliquent au 1^{er} janvier 2010.

La détermination des plages fixes et variables s'effectue par site d'implantation.

Certaines règles sont à respecter :

Matin : Plage variable : 7h/7h30 jusqu'à 9h30 /10h.

Plage fixe : 9h30/10h jusqu'à 11h30/12h.

Pause méridienne : minimum 45 minutes. Elle commence entre 11h30/12h et s'achève entre 14h/14h30.

Après midi : Plage fixe : 14h/14h30 jusqu'à 16h/16h30.

Plage variable : 16h/ 16h30 jusqu'à 18h30/19h.

La durée maximale des plages fixes est de 4 heures.

4 choix seront donc prochainement proposés. Après débat, il s'avère que tous des agents en place sur les deux sites devront se prononcer sur le choix qui leur conviendra.

Le choix qui recueillera la majorité des suffrages sur chacun des sites sera appliqué au 1^{er} janvier. Les modalités de vote devraient être adressées très prochainement aux responsables des sites. (le vote devrait intervenir courant novembre).

Rappel : le choix ARTT sera ensuite individuel.

Questions diverses :

Interventions FO :

-1) Manifestation des agriculteurs : la Direction a accordé le 16 octobre pour des raisons de sécurité, une demie journée d'autorisation d'absence exceptionnelle aux personnels de la TG /Cité. Cette décision a été connue le 15 dans le courant de la journée. Nous avons demandé que cette mesure soit également appliquée aux collègues qui ont anticipé les difficultés liées à cette journée de manifestation en posant par avance la journée de congés. Le TPG a trouvé l'argument valable et accorde également à ces collègues la ½ journée de récupération.

2) Le projet de SIP Rouen Ouest a été évoqué le 13 octobre dernier en Centrale. Le projet avancé est le suivant. : *Transfert d'une partie ou de la totalité des communes relevant de la Trésorerie mixte de Déville les Rouen. Cette proposition a peu d'impact pour les usagers et permettrait de transférer 3 à 4 emplois vers le SIP. L'étude est en cours et conduit à repousser la suite des travaux sur 2010* (ndlr : aux dernières nouvelles, sous réserve, nous irions sur 2011...)

Lors d'une réunion locale précédente, FO a soulevé le devenir de la **Trésorerie de Maromme** dont le bail expire au 31.12.2010 et ne sera pas renouvelé.

FO exprime de ce fait clairement au TPG qu'une idée de fusion (au cas où aucune solution de relogement de la Trésorerie ne se présenterait d'ici la fin d'année) des 2 structures entraînant de fait l'abandon pur et simple d'une Trésorerie de proximité sur le secteur du Cailly serait catastrophique. (Quel serait dans ce possible contexte le service rendu à l'Usager ! !)

Le TPG reconnaît la difficulté de retrouver des locaux mais ne néglige aucune piste. Il rappelle que les restructurations ne sont pas prioritaires actuellement. Plusieurs pistes sont suivies par le comptable et les Services de la Trésorerie Générale.

Il prend en considération les arguments de notre Organisation , les réflexions ne sont pas abouties...

Cette affaire est et sera suivie avec une extrême et constante vigilance par FO DGFIP..

Bulletin d'adhésion

Nom :
Grade :

Prénom :
Quotité de travail : %



Affectation :

(déclare adhérer à F.O. DGFIP 76)

fait à

le
(signature)

➤ **66% de la cotisation syndicale est déductible** du montant de l'impôt sur le revenu.